

**CONSOLIDATION ET FINALISATION DU R-PP DU BURKINA-FASO**Réf.
87

Expert(s)	Pays	Volume (hj)	Montant (€)	Bénéficiaire	Financement	Début	Fin	Partenaires	Référence
Maden Le Crom, Olivier Bouyer	Burkina-Faso	30	16 845 €	Gouvernement du Burkina- Faso	BAfD	Juin 2013	Nov. 2013	n/a	m.duarte@afdb.org +216 23 51 62 74

Description détaillée du projet	Nature des services fournis
<p>Le Burkina-Faso s'est lancé dans la REDD+ en 2010, au travers d'un atelier de formation visant à renforcer les capacités des acteurs nationaux (représentants du Ministère de l'environnement, ONG et secteur privé).</p> <p>Au cours de la même année, le Burkina-Faso est devenu membre observateur du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF), une initiative visant à aider les pays dans leur préparation à la REDD+.</p> <p>Le Burkina-Faso a ainsi présenté au FCPF son plan de préparation à la REDD+ (R-PP) en avril 2012, puis en juin 2012. A ces occasions, le R-PP n'avait pas été officiellement approuvé par le Comité des participants du FCPF et plusieurs commentaires et recommandations d'améliorations avaient été faites.</p> <p>En parallèle, en 2011, le Burkina-Faso a été choisi comme pays pilote par le Programme d'investissement forestier (FIP) et a préparé un plan d'investissement FIP avec l'appui de la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAfD).</p> <p>Cette approche est inhabituelle car le FIP vise à mobiliser des ressources supplémentaires pour la mise en œuvre des stratégies REDD+, elles-mêmes définies au cours de la mise en œuvre du plan de préparation à la REDD+ (R-PP). Or le Burkina-Faso a été choisi alors que le R-PP n'avait pas encore été approuvé.</p> <p>L'approbation du R-PP par le FCPF étant une condition préalable pour l'accès aux fonds du FIP, l'objectif de l'intervention de SalvaTerra était d'intégrer au R-PP les observations faites par le Comité consultatif technique (TAP) et le Comité des participants (PC) du FCPF, afin qu'il puisse être approuvé.</p>	<p>Le Comité des participants et le Panel d'évaluation technique (TAP) du FCPF avaient émis environ 90 commentaires sur les 6 composantes du R-PP. Le modèle de R-PP avait de plus évolué de la version 5 à la version 6 depuis la précédente soumission du Burkina-Faso, intégrant notamment de nouvelles considérations sur les aspects « genre ».</p> <p>De nouvelles consultations ont été conduites à Ouagadougou auprès des services de l'administration, des centres de recherche et des universités. Elles ont permis d'améliorer les arrangements institutionnels, le plan de consultation, la description des enjeux fonciers, la conception du mécanisme de plaintes et recours, la conception du système de suivi des stocks de carbone et des indicateurs socio-environnementaux, etc.</p> <p>De nouvelles données ont été recueillies afin de conduire des analyses manquantes dans les précédentes versions du R-PP, comme par exemple l'historique des changements d'usage des terres (matrice de changement d'usage des terres extraite de la Base de données sur l'observation des terres) ou les éléments-clefs d'un scénario de référence.</p> <p>Le Burkina-Faso a soumis ce R-PP révisé au FCPF en novembre 2013. Le TAP et le Comité des participants ont alors estimé que l'ensemble des composantes répondaient aux standards et le R-PP a été officiellement approuvé. Cette approbation lui a permis :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> De bénéficier d'un appui financier du FCPF pour la mise en œuvre du R-PP, pour environ 3,8 MUS\$.<input type="checkbox"/> De valider le plan d'investissement du FIP et le financement de deux projets pour un montant total de 28 M\$US.<input type="checkbox"/> D'intégrer le comité des participants du FCPF.